



Règlement de l'appel à projets N°3

Pour l'accompagnement, l'appui technique et financier des TPME Touristiques de la Région Souss Massa

Edition Octobre 2024

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur



Wilaya Région Souss Massa

Royaume du Maroc



Ministère du Tourisme, de l'Artisanat
et de l'Économie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering
and Investment
SMIT MOROCCO



S.M.A.R.T. Tourisme (SDR pour la Promotion des TPME Touristiques - SM)

Souss Massa Accompagnement et Renforcement des TPME en Tourisme

Imm. Igoudar - Av. des FAR - 80 000 Agadir Maroc - Tél. : +212.528.84.42.84

www.smarttourisme.com Email : contact@smarttourisme.com

Sommaire

1. Contexte et cadre de l'appel à projets:	3
2. Objectifs de l'appel à projets :	4
3. Critères d'éligibilités :	4
3.1 Taille de l'entreprise	4
3.2 Catégorie de projet	4
3.3 Filières touristiques et écosystèmes prioritaires	6
4. Les critères d'évaluation des projets	8
5. Appui technique et financier	8
5.1 Dispositif d'accompagnement	8
5.2 Dispositif de financement	9
6. Organisation de l'appel à projets	10
6.1 Calendrier prévisionnel	10
6.2 Délai	10
6.3 Modalités de sélection	11
6.4 Notation	11
7. Modalités de candidature	13
7.1 Documents requis pour la création d'entreprise	13
7.2 Documents requis pour le programme de transformation	14
8. Modalités administratives et juridiques	15
8.1 Modalités de contrôle	15
8.2 Confidentialité et protection des données à caractère personnel	15
8.3 Respect de la réglementation liés aux aspects environnementaux	16
8.4 Respect de la réglementation et du code du travail au Maroc	16
8.5 Modalités de suivi et de diffusion des résultats	16

1. Contexte et cadre de l'appel à projets:

Après le succès des précédentes éditions, **S.M.A.R.T Tourisme** (SDR TPME touristiques Souss Massa) relance une nouvelle fois son initiative d'accompagnement, d'appui technique et financier dédiée aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) touristiques de la région Souss Massa. Ce troisième appel à projets vise à soutenir l'entrepreneuriat, l'innovation et l'investissement pour continuer à **dynamiser et diversifier l'offre touristique régionale**.

Cet appel à projet s'inscrit pleinement avec les orientations du Plan de Développement Régional (PDR) 2022-2027 et des objectifs de la Feuille de Route du Tourisme (2023-2026) notamment pour les filières: **Beach & Sun et Ocean Waves**. Dans ce cadre, cet appel à projets met l'accent sur le développement des écosystèmes touristiques tels que :

- **Territoire figurant dans la feuille de route** de la Région Souss Massa
- **Sites touristiques aménagés ou en cours d'aménagement dans la région Souss Massa** notamment par la SDRT
- **Médinas de la région** (Tiznit, Taroudant...)

Par ailleurs, cet Appel à Projets (AAP) **met un accent particulier sur l'encouragement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur touristique**. En effet, les femmes entrepreneures sont invitées à proposer des projets innovants dans des filières telles que l'animation, les loisirs, l'hébergement alternatif, et les services touristiques à forte valeur ajoutée. Leur contribution est essentielle pour diversifier et enrichir l'offre touristique régionale.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir les TPME touristiques dans leur structuration à travers la mise à leur disposition des outils stratégiques, un accompagnement sur mesure et un financement adapté. Ce programme est le fruit d'une collaboration étroite avec des partenaires de premier plan, notamment la **Wilaya de la région Souss Massa**, le **Ministère du Tourisme de l'Artisanat de l'Économie Sociale et Solidaire**, le **Conseil Régional Souss Massa**, la **Société Marocaine d'Ingénierie Touristique**, la **Chambre de Commerce d'Industrie et de Service Souss Massa** et bien d'autres acteurs publics et privés.

Cet appel à projets est donc une invitation à contribuer, par votre engagement et vos initiatives, à l'enrichissement et à la densification de l'offre touristique littorale en conformité avec la nouvelle feuille de route du tourisme. **L'accent sera mis sur l'animation touristique et les activités de loisirs**. Quant à la gestion de ce programme ambitieux, elle est assurée dans le respect des procédures établies, garantissant une mise en œuvre efficace et conforme aux ambitions de la région. Rejoignez-nous dans cette aventure prometteuse pour façonner ensemble l'avenir du tourisme dans la destination touristique d'Agadir Souss Massa.



2. Objectifs de l'appel à projets :

- **Promouvoir l'intégration des femmes** dans le tissu économique local.
- **Valoriser les sites touristiques aménagés ou en cours d'aménagement dans la région Souss Massa** notamment par la SDRT;
- Consolider les objectifs de **la feuille de route du tourisme** de la région SM;
- **Encourager les projets innovants et créatifs** qui peuvent apporter de nouvelles solutions ou améliorations significatives au secteur touristique régional;
- **Fournir un soutien technique, des formations et un financement** pour améliorer les compétences et la compétitivité des entrepreneurs;
- **Faciliter l'accès au financement** pour les entrepreneurs par le biais de subventions et d'autres formes de soutien financier pour concrétiser leurs projets;
- **Créer de nouvelles entreprises touristiques** en vue de diversifier l'offre d'animation touristique au niveau de la région de Souss Massa.

3. Critères d'éligibilités :

3.1 Taille de l'entreprise

Le programme d'appui de S.M.A.R.T. Tourisme s'adresse aux entreprises ou futures entreprises suivantes :

Très petite entreprise (TPE)	Petite entreprise (PE)	Moyenne entreprise (ME)
Investissement inférieur à 3 millions de dirhams	Investissement entre 3 et moins de 10 millions de dirhams	Investissement entre 10 et 30 millions de dirhams

3.2 Catégorie de projet

❖ Nouvelles créations:

- Le candidat est **un particulier ou une personne morale** souhaitant créer une TPE-PME de l'une des tailles ci-dessus ;
- L'implantation du projet **au sein ou proche des écosystèmes touristiques prioritaires** comme cités ci-dessous dans le point 3.3;
- La **disponibilité d'un foncier approprié** ;



- Un **apport personnel de 20% du porteur de projet** du montant global d'investissement envisagé;
- **Issue des filières suivantes** : l'hébergement , la restauration, l'animation et les loisirs, le sport et le bien-être. **La priorité sera amplement donnée aux filières d'animation et de loisirs touristiques.**

❖ **Transformation des entreprises existantes:**

Les entreprises touristiques concernées¹ qui souhaitent mener un programme de transformation doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- Entreprises de l'une des tailles mentionnées précédemment ;
- L'implantation du projet au sein ou proche des écosystèmes touristiques prioritaires cités ci-dessous dans le point 3.3;
- Justifiant d'une exploitation permanente ou discontinue depuis au moins d'une année ;
- Issue des filières suivantes : l'hébergement, la restauration, les agences de voyages, le transport touristique, le guidage, l'animation et les loisirs, le sport et le bien-être ;
- Autorisée et/ou classée et en situation légale ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire

❖ **NB** : La sélection définitive des projets (création & transformation) dans le cadre du présent AAP se fera dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée et en conformité avec les règles de gestion préconisées dans la convention spécifique du programme d'appui aux TPME touristiques de la région Souss Massa :

- 30% pour les entreprises existantes et concernées par la transformation.
- 70% pour la création de nouvelles TPME touristiques pour lesquelles ces indicateurs sont à considérés :
 - Plus de 60% des projets de création doivent être issus de la filière animation et loisirs.
 - L'approche genre va être amplement intégrée dans le choix des projets à soutenir ;
 - Les TPMET à créer devront être implantées à 60% en milieu urbain et 40% en milieu rural (villages et arrière-pays).
 - Les TPMET à créer seront environ à 50% des TPE, à 40% des PE et à 10% des ME.

¹ Il est à préciser que les soumissionnaires figurant sur la blacklist de la banque mondiale (Partenaire du programme dans le cadre du projet de l'économie Bleue : <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) ne sont pas éligibles pour le présent Appel à Projet.



3.3 Filières touristiques et écosystèmes prioritaires

La 3ème édition de l'appel à projets cible principalement les territoires et écosystèmes suivants:

- **Le littoral de la région Souss Massa** (Agadir, Inezgane Ait Melloul, Chtouka Ait Baha et Tiznit) ;
- **Territoires** figurant dans la **feuille de route de la Région Souss Massa** : les plages et côtes, d'Agadir, d'Anza, de Tama Ouanza, d'Aourir, de Taghazout Bay, d'Imourane, de Taghazout Village, d'Imi Ouaddar, d'Aghroud 1 et 2, d'Amsdnas, d'Imiouknari, d'Iguer Nait Ali, de Tamri, de Dou Imzi, d'Imouane 1 et 2, de Tillilte, de Banana Beach, de Madraba (Anchor Point), de La Source, de Desert Point, de Sidi Toul, Tifnit, d'Aglou, de Sidi Boufdaïl, de Sidi Ouassay, de Rken, la plage d'Abouda km 25, de Tiguert, de Tamraght, de Cap Ghir et de la Riviera Atlantique;
- **Sites touristiques aménagés ou en cours d'aménagement** dans la région Souss Massa notamment par la SDRT incluant les sites suivants:
 - Grotte Win Timdouine, Vallée du Paradis, Centre d'Imouzzar, Grotte Assif Elhed.
 - PNSM, Ighir Ifrane, Ida Ougnidif, Parc forestier Ait Baha, Zone mitoyenne du barrage Ahl Souss, Patrimoine culturel de Taalate, Targa N Touchka.
 - Oasis et désert de Tata (Chalal Al Atiq, Gravures rupestres ..)
 - Palmeraie Ait Mansour, Menara Ait Jerrar Reggada, Source Ain Boutboukalte (Ait Ahmed), Forêt récréative de Mouanou et Ammelne.
 - Palmeraie de Tiout, Iguiliz/vallée de Arghen, Toubkal, Rucher d'Inzerki, autour du parc créatif à Askaouen.
- **Médinas de la région SM** (Tiznit, Taroudant..).



Le tableau ci-dessous détaille les filières et activités touristiques concernées par écosystèmes:

Filières touristiques ²	Activités touristiques	Territoires figurant dans la feuille de route de Région Souss Massa	Sites touristiques aménagés ou en cours d'aménagement dans la région Souss Massa	Médinas de la région (Tiznit, Taroudant...)
Hébergement³	Structures d'hébergement alternatif, thématique et autres formes d'hébergement conventionnels classées	✓	✓	✓
Evènementiel	● Spectacles sons & lumières, ● Animations nocturnes variées	✓	✓	✓
Activités nautiques	● Club de sports nautiques, catamarans, Surf, planche à voile, kite surf, voile, paddle board, plongée sous-marine, base nautique, Sand boarding, parachute ascensionnel, excursion en mer, jeux tractés, ski nautique ou wakeboard, pêche touristique, canoë, Kayak, Overboat électrique, Pêche continentale...	✓	✓	
Loisirs & autres formes d'animation	● Parcs d'aventures : Fun Park, manèges, parc d'aventures,... ● Parcs de loisirs : aires de jeux extérieures, loisirs de plage (beach club), location de matériel, paintball, parc à trampolines (aquatiques ou non), club enfants... ● Gonflables aquatiques ● Plage musicale ● Biblio-plage ● Ateliers créatifs et ludiques ● Cinéma en plein air ● Simulateur de surf	✓	✓	✓

² Le symbole ✓ renvoie sur la filière touristique et non sur le détail de l'activité touristique. Ainsi, ces activités sont à titre indicatif et non limitatif.

³ Notamment l'hébergement alternatif et innovant à l'exception de la ville d'Agadir pour les projets de création.



Activités touristiques Sportives ⁴	● Beach volley, football, muscle & health park, ● Crossfit park ● Parapente ● Club de plage (tyrolienne, jeux gonflables, toboggans, trampoline, pédalo. ● Beach mini-golf ● Randonnées pédestre, équestre, activité de trekking, escalade, canyoning... ● Observation d'oiseaux ● Spéléo tourisme	✓	✓	✓
Restauration destinés aux touristes à proximité des ressources touristiques	● Café littéraire/historique ● Kiosque de restauration ● Restaurant authentique avec animation ou vue panoramique ● Table paysanne ● Food truck, Chiringuitos, kiosque ● Dîner croisière, ● Ateliers de cuisine, dégustation	✓	✓	✓
Bien-être pour les touristes et valorisant les ressources naturelles et culturelles	● SPA ● Aquafitness, aquagym ● Yoga, stretching, pilates ● Danse et gym ● Méditation...	✓	✓	✓
Agence de voyages	● Kiosque digital de commercialisation des circuits et produits touristiques ...	✓	✓	✓
Transports sous la forme d'activités de loisirs touristiques ⁵ (divertissement et découverte)	● Transports écologiques (VTT, Vélo électrique, trottinette électrique, quad électrique, scooter électrique, hoverkart, velibs...), ● Bateaux balade; ● Visites en bus à arrêts multiples (Hop on hop off bus)...	✓	✓	✓
Guidage	● Audioguides d'interprétation de patrimoine et atouts touristiques ● Cartes touristiques interactives	✓	✓	✓

⁴ La proposition des activités dépend du lieu d'implantation du projet

⁵ Le transport touristique classique (Bus, minibus, 4*4...) n'est pas concerné par le processus de création.



Autre(s) filière(s)	• Activités d'animation et de loisirs créatives et innovantes • kiosques de produits de terroir et/ou artisanaux à caractère touristique.	✓	✓	✓
---------------------	--	---	---	---

4. Les critères d'évaluation des projets

Les projets soumis seront évalués en fonction de plusieurs critères, notamment :

- Les objectifs du programme d'appui de la SDR SMART Tourisme;
- La cohérence du projet avec les objectifs de la feuille de route du tourisme (2023-2026) et le Plan de Développement Régional (PDR) Souss Massa.
- L'impact environnemental et social du projet en termes du respect des ressources locales et de la création d'emplois.
- La capacité du projet à être financièrement viable à moyen et long terme.
- Le caractère innovant du projet proposé, en matière d'offres touristiques nouvelles ou non exploitées dans la région.
- L'approche genre.

5. Appui technique et financier

5.1 Dispositif d'accompagnement

Suite à la sélection des bénéficiaires pour les nouvelles créations ou pour la transformation, une convention sera signée entre S.M.A.R.T. Tourisme et le bénéficiaire. Par la suite, S.M.A.R.T. Tourisme va assurer un accompagnement⁶ qui se compose principalement des points suivants :

- Un diagnostic approfondi adapté pour l'ensemble des projets présélectionnés, y compris ceux qui n'ont pas été présélectionnés comme projets innovants;
- Une assistance technique des projets ;
- Des formations en présentiel et en E-learning notamment sur des thématiques liées:
 - Aux aspects de gestion de l'entreprise (le business plan, la gestion des ressources humaines, le juridique, la fiscalité, la législation touristique, etc) ;
 - Aux différentes filières touristiques (par exemple : techniques d'accueil, développement des produits touristiques innovants, nouvelles tendances dans les produits et services touristiques, promotion et commercialisation, digitalisation, gestion des coûts, hygiène et sécurité alimentaire, etc).
- Un programme d'incubation consistant en un accompagnement personnalisé pour les

⁶ L'ensemble de cette phase est prise en charge à hauteur de 90% sans que le montant global ne dépasse 20% du montant total de l'investissement.

nouvelles créations si nécessaire.

5.2 Dispositif de financement

Les projets retenus qui ont demandé un financement vont bénéficier d'une subvention ou d'une prime d'investissement selon les modalités qui seront définies dans l'accord de subvention entre S.M.A.R.T. Tourisme et le bénéficiaire.

Ledit accord définira les engagements et les responsabilités de chacune des parties dans la mise en œuvre des projets (modalités de l'octroi du financement, modalités de justification des investissements réalisés et de décaissements et gestion de la subvention, exigences en termes de délais de réalisation, de suivi et de reporting...).

La hauteur du financement (de 10% à 50% du montant de l'investissement) sera déterminée selon 3 critères :

- le type d'entreprise TPE-PME de l'une des tailles citées précédemment.
- le type du projet :
 - hébergement,
 - animation et loisirs⁷,
 - Toutes les filières touristiques qui proposent des projets innovants et créatifs;

Le caractère d'innovation sera apprécié sur la base des critères suivants :

- Géographique (projet sans précédent dans la région SM) ;
- Innovant au niveau technique et/ou technologique ;
- Valorisant des pratiques écologiques et durables
- Intégrant une démarche qualité (ex : label) ;
- Projet réalisable et viable.

L'appréciation définitive du caractère d'innovation relève de la compétence de la commission locale de sélection des projets (CLS).

6. Organisation de l'appel à projets

6.1 Calendrier prévisionnel

Etape 1	Lancement de l'Appel à Projets	Le 28/10/2024
Etape 2	Candidatures à l'Appel à Projets	Dépôt des candidatures au fil de l'eau à compter du 15/11/2024 sur la

⁷ Toute activité économique à caractère touristique destinée aux touristes internationaux et nationaux, située dans un des écosystèmes touristiques.



		plateforme digitale www.smarttourisme.net
Etape 3	Sélection des projets ⁸: • Évaluation continue des dossiers reçus pour vérifier la conformité aux critères de base et la complétude des informations requises. • Entretien individuel & diagnostic approfondi ; • Sélection définitive par la Commission Locale de Sélection des porteurs de projets et entreprises.	Tout au long de la période de l'Appel à Projets
Etape 4	Accompagnement (assistance technique, incubation,formation...)	Tout au long de la période de l'Appel à Projets
Etape 5	Débloccage des subventions / prime d'investissement	Après la période d'accompagnement

6.2 Délai

Candidatures à recevoir au fil de l'eau à partir du 15/11/2024.

- Soit, par voie électronique sur la plateforme smarttourisme.net ;
- Soit, Déposé physiquement au siège social de S.M.A.R.T. Tourisme (SDR TPMET SM) à l'adresse suivante Immeuble Igoudar étage 4, avenue des FAR, 80 000 Agadir MAROC
- Soit, envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: S.M.A.R.T. Tourisme (SDR TPMET SM), Immeuble Igoudar étage 4, avenue des FAR, 80 000 Agadir MAROC

6.3 Modalités de sélection

- **La première étape:**

Évaluation continue des dossiers reçus pour vérifier la conformité aux critères de base et la complétude des informations requises sur une base hebdomadaire, bihebdomadaire.

- **La deuxième étape:**

Pour les dossiers présélectionnés, un diagnostic approfondi sera réalisé, suivi d'entretiens individuels selon la grille d'évaluation établie pour évaluer en détail le potentiel et la cohérence des projets avec les objectifs de l'Appel à Projets. Des entretiens seront

⁸ La sélection des projets se fera dans la limite des budgets alloués et ou aux objectifs fixés pour le présent Appel à projets.

organisés sur une base hebdomadaire, bi hebdomadaire, ou mensuelle, en fonction du flux de candidatures.

- **La troisième étape:**

Les dossiers évalués et jugés prometteurs seront présentés à la Commission Locale de Sélection des projets. Les candidats sélectionnés seront convoqués pour signature du contrat.

La CLS est l'organe mis en place pour assurer cette troisième phase d'évaluation est composée essentiellement des représentants :

- de la Wilaya de la Région Souss Massa
- du Conseil de la Région Souss Massa
- du représentant des Collectivités Territoriales concernées.
- du Centre Régional d'Investissement Souss Massa
- de la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique
- de la Délégation Régionale du Tourisme à Agadir
- du Conseil régional de tourisme d'Agadir Souss Massa

Ce Comité peut s'adjoindre sur invitation de son Président toute personne ou représentant de toute instance dont la présence est jugée utile pour enrichir les débats de ses réunions ou aider à la prise de ses décisions.

6.4 Notation

Tous les dossiers de candidature seront soumis à une évaluation sur la base de critères objectifs afin d'attribuer une note à chaque projet sur 100. Seuls les projets ayant une note supérieure ou égale à 60 sur l'ensemble des étapes d'évaluation pourront être retenus.

Les candidats non retenus pourront postuler lors des prochaines éditions qui seront annoncées ultérieurement.

A titre indicatif, les critères d'évaluation des projets sont déclinés dans le tableau suivant :

Critères principaux	Notation
Enjeux d'avenir - ressenti sur le projet (Mission et objectifs, justification du projet et cohérence avec l'objectif du programme, projet agrégateur, modèle duplicable)	5
Présentation du projet (Idée et avancement du projet/ Présentation générale du projet / de l'entreprise, Projet qui n'a jamais bénéficié d'accompagnement ou de subvention publiques,	10



Gestion des risques)	
Catégorie de projet (Filières prioritaires : animation et loisirs...)	20
Lieu d'implantation (Projet/Entreprise situé(e) dans l'un des écosystèmes prioritaires)	15
Créativité et innovation (Projet innovant, Projet répondant aux tendances actuelles du tourisme)	10
Présentation du porteur de projet (Âge, Qualification, Niveau d'expérience en business/management, Niveau d'expérience en tourisme, Motivation, dynamisme et ténacité du candidat)	10
Modèle économique (Etude de marché / Demande prévisionnelle, Positionnement par rapport à la concurrence, Viabilité)	7
Financement (Garanties financières / Apport personnel - minimum 20% d'investissement -, Montant global d'investissement, Rentabilité du projet, Plan de financement)	8
Valorisation du patrimoine régional (Apport du projet en termes de rayonnement pour la région, Apport du projet en termes de dynamique régionale, Mise en valeur du patrimoine du Souss Massa)	5
Pertinence sociale & environnementale (Insertion des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables, nombre d'emplois à créer, implication des communautés locales, création de valeur ajoutée au niveau local, impact tangible positif pour l'environnement ou minimisation de l'impact négatif)	10
TOTAL	/100

* NB: Les projets portés et ou gérés par des femmes bénéficieront d'un bonus de 10 points.

7. Modalités de candidature

7.1 Documents requis pour la création d'entreprise

Tout acte de candidature doit être déposé via le formulaire de candidature en ligne, sur la plateforme dédiée: www.smarttourisme.net

Un formulaire de candidature en version papier peut également être récupéré au siège de **S.M.A.R.T. Tourisme (SDR TPME SM)** sis à l'immeuble Igoudar étage 4, appartement n°30 Boulevard des FAR à Agadir et remis en mains propres, avec accusé de réception.

● **Check-list des pièces à fournir pour la création d'entreprise**

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LES PARTICULIERS	
☐	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé et légalisé
☐	Une copie conforme de la CIN du candidat
☐	Le CV actualisé du candidat mentionnant ses expériences professionnelles
☐	Une preuve de financement en fond propre d'au moins 20% du montant de l'investissement (attestation bancaire, déclaration sur l'honneur légalisée...)
☐	Une preuve de propriété ou de location du lieu d'exploitation / domiciliation (titre foncier, titre de propriété, contrat de bail, pré-contrat de location...)

PIÈCES OBLIGATOIRES POUR LES PERSONNES MORALES	
☐	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé par une personne habilitée et cacheté ou légalisé
☐	Une copie de la CIN du gérant de la société
☐	La délégation de signature au profit de la personne habilitée à engager la structure, le cas échéant
☐	Le modèle 7 du registre du commerce datant de moins d'un mois pour les sociétés ayant moins d'une année d'exploitation.
☐	Une preuve de financement en fond propre d'au moins 20% du montant de l'investissement (attestation bancaire, déclaration sur l'honneur légalisée...)
☐	Une preuve de propriété ou de location du lieu d'exploitation / domiciliation (titre foncier, contrat de bail...)
☐	Un état de tous litiges en cours, intentés contre l'entreprise (le cas échéant)

PIÈCES OPTIONNELLES POUR TOUS LES CANDIDATS	
☐	Le plan d'affaire (business plan)
☐	Des lettres de recommandation
☐	Tout document jugé utile à la présentation du projet

7.2 Documents requis pour le programme de transformation

Tout acte de candidature doit être déposé via le formulaire de candidature en ligne, sur la plateforme dédiée: <https://smarttourisme.net/>

Un formulaire de candidature en version papier peut également être récupéré au siège de **S.M.A.R.T. Tourisme (SDR TPME SM)** sis à l'immeuble Igoudar étage 4, appartement n°30 Boulevard des FAR à Agadir et remis en mains propres, avec accusé de réception.

PIÈCES OBLIGATOIRES	
☐	Le présent dossier de candidature dûment complété, daté, signé par une personne habilitée et cacheté ou légalisé
☐	La délégation de signature au profit de la personne habilitée à engager la structure (le cas échéant)
☐	Le modèle 7 du registre du commerce datant de moins d'un mois
	Une preuve de financement en fond propre d'au moins 20% du montant de l'investissement (attestation bancaire, déclaration sur l'honneur légalisée...)
☐	Les bilans des deux derniers exercices dûment certifiés par la Direction Générale des Impôts. Pour les sociétés ayant moins de deux ans d'activité, un seul est requis.
☐	Un état de tous litiges en cours, intentés contre l'entreprise (le cas échéant)
☐	La dernière déclaration de la CNSS
☐	CV du gérant/directeur de la société
☐	Une preuve de propriété ou de location du lieu d'exploitation / domiciliation (titre foncier, contrat de bail...)

PIÈCES OPTIONNELLES	
☐	Tout document jugé utile à la présentation du projet

8. Modalités administratives et juridiques

8.1 Modalités de contrôle

Des contrôles seront effectués par S.M.A.R.T. Tourisme a posteriori de la période d'accompagnement et, en cas de financement, suite au versement de la subvention ou prime d'investissement. Des justificatifs pourront être demandés aux bénéficiaires afin d'attester du respect des critères mentionnés dans le présent règlement d'appel à projets. Dans le cas où

le bénéficiaire ne pourrait produire ces justificatifs, S.M.A.R.T. Tourisme se réserve le droit d'engager :

- Toute procédure nécessaire afin de récupérer la subvention précédemment attribuée;
- Des poursuites pénales à l'encontre du bénéficiaire.

8.2 Confidentialité et protection des données à caractère personnel

Conformément à notre charte éthique ([disponible ici](#)), il est de notre devoir ainsi que de la part de l'ensemble de nos parties prenantes, de respecter la confidentialité ainsi que la vie privée des tiers à toutes les étapes de la relation entre S.M.A.R.T. Tourisme et ses bénéficiaires.

Les informations, savoir-faire et idées des bénéficiaires qui sont transmises à S.M.A.R.T. Tourisme ont une valeur très élevée. Pour cette raison, nous encadrons de manière rigoureuse la circulation d'information et la confidentialité.

Cette dernière est un principe inviolable respecté par tous nos collaborateurs. Il nous incombe, par conséquent, de respecter les réglementations en matière de traitement de toutes les données à caractère personnel en interne et en externe.

En communiquant leurs données personnelles dans le cadre du présent appel à projets pour l'accompagnement et l'appui technique et financier des TPMET, les candidats acceptent d'être contactés exclusivement dans ce cadre par S.M.A.R.T. Tourisme et ses partenaires (invitations à remettre des pièces complémentaires, information sur l'état d'avancement de la procédure, information sur les candidats retenus, invitation à participer à des événements en qualité de bénéficiaire...).

Les données personnelles ne feront l'objet d'aucune autre utilisation ultérieure. Les candidats sont informés qu'ils peuvent exercer leur droit d'accès, de modification, et de suppression auprès de S.M.A.R.T. Tourisme. Par courrier : S.M.A.R.T. Tourisme , immeuble Igoudar étage 4, Av des FAR, 80000 Agadir MAROC ou par email : contact@smarttourisme.com

8.3 Respect de la réglementation liés aux aspects environnementaux

Les candidats retenus dans le cadre du programme d'appui de S.M.A.R.T. Tourisme devront se conformer, en matière environnementale, aux exigences réglementaires en vigueur au Maroc.

Les clauses spécifiques à la conformité en matière environnementale, seront également transposées dans les conventions conclues avec les porteurs de projets.



8.4 Respect de la réglementation et du code du travail au Maroc

Les candidats retenus dans le cadre du programme d'appui de S.M.A.R.T. Tourisme s'engagent à opérer dans le respect total des lois relatives au travail en général et au travail des enfants en particulier, notamment :

- L'interdiction d'employer des enfants de moins de 15 ans ;
- Les enfants de 15 à 18 ans ne peuvent pas réaliser un travail mettant en péril leur scolarité ou leur développement social, moral ou physique ;
- Toute sorte de travail forcé et toute forme d'exploitation sont interdites.

8.5 Modalités de suivi et de diffusion des résultats

A l'issue du processus de sélection des candidatures, les candidats ne répondant pas aux critères d'éligibilité seront écartés. Ces mêmes candidats pourront déposer leur candidature de nouveau et ce, autant de fois qu'ils le souhaitent lors des prochains appels à projet.

D'autre part, les candidats ayant remis un dossier incomplet recevront une notification de la part de S.M.A.R.T. Tourisme et devront soumettre les pièces manquantes dans un délai de quinze jours calendaires faute de quoi, il seront écartés également.

Suite à la sélection des candidatures, les candidats retenus seront notifiés par email.

Concernant le financement, le nombre de candidatures retenues tiendra compte de l'enveloppe globale allouée au programme.

ANNEXE

Outils de financement complémentaire

Programmes de financement	Projets cibles	Montant	Taux	Contact
Programme "Go Siyaha"	Les entreprises touristiques souhaitant proposer des produits d'animations novateurs et les entreprises touristiques souhaitant une transition vers des pratiques plus durables et innovantes.	- 35% pour les projets d'animation touristique entre 1 et 10 MDH TTC -30% pour les projets d'hébergement adossés à l'animation touristique < 10 MDH TTC -Croissance verte, 40% pour les projets d'un montant total < à 10 MDH -Conseil et Expertise Technique	Prime à l'investissement	Maroc PME https://marocpme.gov.ma
Initiative Souss Massa	Projet d'investissement y compris touristique (convention avec la SDR TPMET avec un financement de crédit sans intérêts ni garantie complémentaire allant jusqu'à 200 000 Dhs)	25% du programme d'investissement Plafond : 200 000 DH. Montant à affecter à l'équipement uniquement	0% sans garantie	https://smdinitiative.com Tél: +212 528 84 85 11 Fax: +212 528 84 85 11
Al Moustatmir Assyahi	Lignes de crédits	Jusqu'à 90% du coût d'investissement Plafond : 20 million DH	Taux d'intérêt : 4,2% Durée de remboursement : 12 ans avec différé de paiement de 2 ans.	Crédit Agricole du Maroc
Al Moustatmir Attourahi Tajdid Iwaa Siyahi	Adaptés à chaque type de produit en fonction de son besoin de financement			Dans le cadre de convention avec la SMIT/ministère du tourisme
Pack Assayaha Al Qarouia	Lignes de crédits spécifiquement dédiées aux investisseurs et porteurs de projets, tout actif touristique	Plafond de besoin de financement en dette : 1.2 Million DH	Taux d'intérêt : 1.75%	Crédit Agricole du Maroc Dans le cadre de convention avec la SMIT)



	confondu, en milieu rural et dont			
Réseau Entreprendre	Projet d'investissement de tous les secteurs d'activité	Entre 50 000 DH et 225 000 DH	Taux d'intérêt : 0% Aucune garantie n'est exigée	https://www.reseau-entreprendre.org/maroc/ Tél : 05228-71117
Crédit Intelak	Crédits d'investissement ou d'exploitation	90% du programme d'investissement Plafond : 1 200 000 DH	Taux d'intérêt : 2% HT Frais de dossier : Gratuit Prime d'assurance préférentielle: 0,1% HT	http://www.intelaka.ma/ Tel : (212) 639 511 330 https://www.tamwilcom.ma/fr/votre-projet/programme-intelaka
Intelak Al Moustatmir Al Qarawi	Projets éligibles exerçant dans le monde rural	90% du programme d'investissement Plafond : 1 200 000 DH	Taux d'intérêt : 2% HT Frais de dossier : gratuits Prime d'assurance préférentielle 0,1% HT	Tél : 0537 71 68 68 Fax : 0537 7157 15 https://almoustatmir-alqaraoui.com/fr
Start-TPE	Besoin en fond de roulement des entreprises ayant bénéficié d'Intelak investissement	20% maximum du montant du crédit d'investissement Plafond : 50 000 DH	Aucune garantie n'est exigée Taux d'intérêt : 0% Frais de dossier : gratuits	https://www.ccg.ma/fr/votre-projet/start-tpe
CMT Banque conventionnelle	Projet d'investissement et d'exploitation de tous secteurs d'activité	70% à 80% du programme d'investissement selon la banque et le type de projet	Taux négociable : entre 4,5% et 7% selon le risque du projet, la durée du CMT, le % de l'apport et les garanties proposées	Banque Populaire Attijariwafa Bank Crédit Agricole Bank Of Africa Crédit Du Maroc CIH Bank Société Générale BMCI Barid Bank Arab Bank CDG-Capital
CMT Banque participative	Projet d'investissement et d'exploitation de tous secteurs d'activité	80% du matériel sous forme de Mourabaha Dédié à l'équipement	La marge bénéficiaire est similaire au coût d'intérêt dans la banque conventionnelle	Umnia Bank Assafa Bank Akhdar Bank Bar Al Amane Bank Al Yousr

Royaume du Maroc



S.M.A.R.T. TOURISME
SDR TPME SOUSS MASSA